

# **Association KerFestou**

Association Loi 1901, inscription J.O. du 27 février 2010 - N° Siret 53533393400011 - Ape/naf : 9002Z  
Association Kerfestou c/o Patrick BERTRAND - Lieu-dit Kerguéro - 56700 Sainte-Hélène-sur-Mer  
Site : [www.kerfestou.fr](http://www.kerfestou.fr) - Mail : [associationkerfestou@yahoo.fr](mailto:associationkerfestou@yahoo.fr)

## **Bulletin d'inscription au Stage d'Accordéon Diatonique des 16 & 17 avril 2016**

### **Maître de Stage : Anne NIEPOLD**

(nous renvoyer à l'adresse ci-dessus ce bulletin d'inscription rempli et accompagné de votre chèque d'acompte)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél fixe :

Portable :

Mail :

#### **1) Horaires du stage**

1) Samedi 16 avril : stage de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30.

A 21 h à la Salle des Fêtes de Sainte-Hélène, Fest-Noz, musiciens invités et scène ouverte. Entrée et Fest-Noz : 5 euros,

2) Dimanche 17 avril : stage de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h

#### **2) Nombre de stagiaires**

Pour une meilleure approche pédagogique, le nombre de stagiaires est limité à 10 personnes.

#### **3) Programme et niveau**

Stage prévu pour des joueurs "continuants", avec quelques années de diato, mais pas nécessairement virtuoses :-). Anne Niepold, qui elle est virtuose, s'adaptera au niveau de chacun : ne soyez donc surtout pas soucieux de ne pas être à la hauteur !

#### **4) Formule choisie**

(entourer la mention retenue)

- Stage en externat seul : 86 euros
- Demi-pension : 2 repas de midi (samedi et dimanche) : 120 euros
- Pension complète, (selon places disponibles) : 1 nuitée (samedi / dimanche), 2 petits-déjeuners, (samedi et dimanche) 2 repas de midi (samedi et dimanche), 1 repas de midi (dimanche) : 148 euros
- Repas du vendredi soir si arrivée le vendredi veille du stage : auberge espagnole, chacun apporte un plat, une boisson, et mise en buffet commun.
- Repas du dimanche soir : 12 euros.
- Nuitée supplémentaire (vendredi soir, dimanche soir) : 10 euros.
- Possibilité de venir avec son conjoint.
- Café, thé, tisanes, biscuits, pendant les pauses du stage : gratuit.
- Si régime spécial (végétarien, végétalien, etc.) : merci de nous prévenir dès l'inscription.

#### **5) Conditions générales**

- Les heures de stage non suivies ne seront pas remboursées.
- L'association Kerfestou se réserve le droit de ne pas garder un stagiaire. Elle le remboursera alors des sommes qui n'auraient pas donné lieu à des heures de stage.
- Intendance (repas, services, ménage, vaisselle, etc.) participative (en musique et avec bonne humeur :-))
- Possibilité de planter sa tente sur place, ou de garer un camping-car au siège de Kerfestou.

#### **6) Modalités de paiement**

- Acompte de 50 % à la réservation, chèque à l'ordre de "Association Kerfestou" et solde à l'arrivée au stage. Les chèques d'acompte ne seront encaissés que pendant le stage.

Le stagiaire, date, signature et mention " Lu et approuvé" :